



Nadine Foissotte, Candidate aux élections cantonales



Association contre le tracé Sud
Mairie d'Escorpain
28270 ESCORPAIN

Saint Rémy sur Avre, le 13 février 2008

Réf. Votre courrier du 28 janvier 2008

Destinataires : Association contre le tracé sud
Association de Sauvegarde du cadre de vie et de l'environnement de Garnay
VIVAVRE
Association Marville Préservation et Valorisation du Cadre de vie

Madame, Messieurs,

J'accuse réception de votre courrier reçu le 29 janvier en mairie de Saint Rémy Sur Avre en qualité de candidate aux élections cantonales dans le canton de Brezolles.

L'ouverture de l'A19 (Artenay-Courtenay) dès l'année prochaine devrait apporter un trafic supplémentaire d'environ **10000 véhicules/jour** en moyenne, sans compter le projet de plateforme multimodale au sud du département qui accroîtrait le nombre de camions venant du Havre.

Ceux-ci s'ajouteront aux **28000 véhicules/jour** dont environ 5000 camions qui traversent Saint Rémy Sur Avre (11000 aux jours de pointe –chiffres de 2006-) rendant ainsi la situation invivable pour le millier de personnes subissant les nuisances quotidiennes de la route nationale 12/154 et la traversée non moins pénible pour les près de 40000 conducteurs/jour.

L'état a pris des engagements qu'il doit tenir concernant l'amélioration et l'aménagement de l'axe RN154 qui permettront à notre département de ne pas être écarté des grands courants d'échange et de ne pas être marginalisé. Dans le cas contraire, les conséquences économiques seraient considérables : perte d'attractivité de notre département, difficulté à accueillir de nouvelles entreprises et à pérenniser le tissu existant.

La réalisation d'une 2 X 2 voies empruntant les tronçons déjà existants avec diffuseurs entrées/sorties telle qu'entre Evreux et Nonancourt avec contournement de Saint Rémy Sur Avre



Canton de Brezolles

11 Rue de Vert – 28380 Saint Rémy sur Avre

06.75.04.31.06 – www.nadinefoissotte.canalblog.com – mail : nadine.foissotte@orange.fr

par le sud me parait être la meilleure solution qui permettrait le désenclavement de Saint Lubin des Joncherets et une accessibilité des autres communes du canton à la voie rapide.

Néanmoins faut il rappeler que les travaux entre Chartres et Dreux ont commencé il y a 15 ans et ne sont toujours pas terminés ; les délais de réalisation de l'état en la matière (exemple Chérisy : 1Km = 10 ans) et le manque évident de budget (les caisses sont vides !) expliquent sans doute les dernières propositions faites par les représentants de l'état en janvier 2007 qui portaient sur la possibilité d'une concession autoroutière reliant Chartres à Nonancourt passant au sud de l'agglomération Saint Rémy sur Avre / Saint Lubin des Joncherets.

La quasi totalité des élus d'Eure et Loir en Janvier 2007 a accepté l'étude d'une concession autoroutière.

Si cette solution s'avérait la seule possible dans un délai à moyen terme (5 à 10 ans ce qui est déjà beaucoup) cette concession, pour ma part, ne pourrait être recevable qu'avec des engagements forts de l'état tels que :

- gratuité pour les utilisateurs locaux
- réalisation prioritaire des déviations et contournements prévus au CPER (Dreux et Saint Rémy Sur Avre avec diffuseur pour notre canton)
- préservation de l'environnement avec prise en compte forte dans la phase d'études préalables en matière d'environnement pour évaluer les impacts du projet dans les domaines suivants : le bruit, l'eau, le paysage, la faune, la flore et selon les impacts observés sur chaque zone, une série de dispositifs de protection devra être déterminée.
- Mise en place rapide des engagements de l'état pour l'option « fer » (voie Rouen/Orléans avec plateforme de ferroutage en Eure et Loir)
- pour les parties agricoles, être vigilant à réorganiser les parcelles de part et d'autre du projet, pour maintenir la pérennité des exploitations au mieux des possibilités et des intérêts des propriétaires et des exploitants.

Je ne peux apporter mon soutien à une étude de faisabilité alternative qui consiste à aménager la RN12 sur la partie du canton de Brezolles, sur SAINT REMY SUR AVRE plus précisément, cette éventualité viendrait à supprimer 80 à 100 habitations (Qui accepterait que l'on raye de la carte Escorpain : 102 habitations, Châtaincourt 115 habitations ? –sources INSEE 1999-), celles situées juste derrière se trouveraient de fait à leur tour en bordure de la voie ce qui ne me parait pas supportable, de plus cette solution n'empêcherait pas les nuisances intolérables pour les riverains.

Je tiens à rappeler vos propres termes concernant les habitants de la vallée d'Avre « ...ce qui est essentiel aux habitants de la vallée d' Avre : la qualité de vie liée à notre environnement » (blog : association contre le tracé sud)

De nombreuses études ont été réalisées depuis plus de 20 ans, une de plus en ce sens ne ferait qu'allonger les délais de 1 ou 2 ans ce qui n'est pas acceptable compte tenu de la situation actuelle.

Je m'associe à vos inquiétudes et suis, moi aussi, très attentive à la qualité de vie de nos concitoyens ; le projet de contournement sud de Saint Rémy sur Avre touche aussi Saint Lubin des Joncherets, je resterai donc vigilante afin que soient préservés nos hameaux et quartiers, ainsi que les autres communes concernées.



Canton de Brezolles

11 Rue de Vert – 28380 Saint Rémy sur Avre

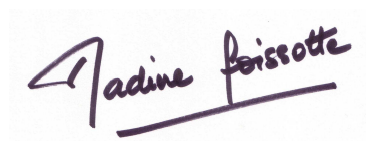
06.75.04.31.06 – www.nadinefoissotte.canalblog.com – mail : nadine.foissotte@orange.fr

Je tiens par ailleurs à rappeler la dangerosité de la RN154 et les nombreux accidents qui ponctuent trop souvent l'actualité ; je souhaite vivement que la grande concertation (débat public) indispensable avant l'élaboration de ce projet se réalise rapidement.

Espérant avoir ainsi répondu à vos attentes, je reste à votre disposition pour un dialogue constructif.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Nadine FOISSOTTE

A handwritten signature in black ink that reads "Nadine foissotte". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal line.

Copie

- à la presse (La République, l'Echo, l'Action)



Canton de Brezolles

11 Rue de Vert – 28380 Saint Rémy sur Avre

06.75.04.31.06 – www.nadinefoissotte.canalblog.com – mail : nadine.foissotte@orange.fr